



Pool Technique des Partenaires Techniques et Financiers

Réunion mensuelle du Groupe Exécutif de Coopération des Partenaires Techniques et Financiers

Compte rendu (draft)

Date : 08 novembre 2017	Lieu : Banque Mondiale
Début : 10h08	Fin : 13H00
Présidence : Chef de file (CdF) PTF (DUE) assisté des membres de la Troïka élargie Pays-Bas, Canada et MINUSMA.	

Introduction

1. Présentation nouveau membre : Chef de coopération de l'Ambassade du Danemark.
2. Rappel des échéances et décisions suivantes : (i) processus de rotation au sein des GT à lancer et clore d'ici la fin décembre ; (ii) possibilité pour les coordonnateurs sortant de poursuivre leurs mandats à la demande de leurs GT ; (iii) élaboration des messages clé du dialogue politique pour 2018 par les GT en vue de la retraite annuelle des PTF et des futures rencontres PM/Troïka élargie (TE).
3. Autre rappel : prolongation au 15 novembre du délai de renseignement du CRMT 2016-2020 par les PTF.
4. Adoption du CR de la réunion de la RM d'octobre sans amendement et de l'OdJ de la présente réunion, avec ajout de plusieurs points « divers ».

I. CR de la rencontre PM-Troïka élargie du 27 octobre 2017 (CdF PTF) (20 min)

Le Compte-rendu de la Rencontre a été communiqué aux PTF. Parmi les points mis en relief par le CdF :

5. Processus électoraux:

Des réserves sont émises par les mouvements, notamment sur la question du mode d'élection du Président du Conseil régional (suffrage universel direct vs liste majoritaire). Le CdF a souligné la mise en place par le GdM d'une procédure spécifique pour l'inscription des nouveaux majeurs sur les listes électorales.

6. Sécurité :

Le CdF a donné des informations (à ce stade provisoires) sur l'organisation de la conférence prévue pour le 14 décembre à Bruxelles sur l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel avec la possible participation du SG de l'ONU. En plus de la mobilisation de fonds pour financer la Force, la conférence devrait faire un point sur le développement avec une présentation prévue d'une vingtaine de projets prioritaires pour les pays membres. Le format de la participation n'est pas encore consolidé même si le noyau dur sera constitué des pays du G5 Sahel, de l'UE et d'autres partenaires majeurs du processus.

7. Décentralisation/régionalisation :

Le GdM est +confiant pour la pleine réalisation des objectifs de transfert des ressources aux CT pour 2017 (24 %) et pour 2018 (30 %).

8. Prochaine rencontre PM-TE :

- ✓ Sa date n'est pas encore fixée (soit le 7 décembre, soit report en 2018)
- ✓ Pour l'ordre du jour, les termes de la problématique insérés dans la lettre adressée par le CdF au PM au mois d'avril 2017 ont été rappelés :
 - « l'indispensable prise en compte du défi démographique, la promotion des droits de l'homme et de l'égalité homme femme » avec une déclinaison en deux points :
 - « la croissance démographique rapide qui constitue un défi pour la disponibilité des services sociaux de base et pour la création d'emplois mais aussi pour la sécurité et la stabilité.
 - ✓ La promotion de l'égalité homme-femme, incluant notamment l'intégration des femmes dans la gestion des affaires publiques du pays, la promotion de l'accès des femmes aux ressources et opportunités sociales et économiques et la protection des femmes contre toute violence. »

9. Conclusion/point de décision : (i) le SGT Statistique et le GT Genre sont mandatés pour la rédaction des messages clés respectivement pour ces deux points, en collaboration avec les GT JLCC et PD-OSC. (ii) leurs contributions sont attendues au plus tard le 24 novembre ;(iv) Tout GT qui le souhaite peut également contribuer en prenant attaché avec les GT mandatés.

II. Suites à donner au diagnostic organisationnel du Pool technique PTF (CdF PTF) (25 min) : Présentation de la version finale des recommandations et séquençage du processus (*Groupe ad hoc*)

10. Le Groupe Ad Hoc a indiqué que la prochaine étape sera l'opérationnalisation des recommandations. Le CdF a ajouté que la réunion organisée par le PNUD avec les PTF bailleurs du PT et des membres du groupe de travail ad hoc a abouti à la proposition de prolonger pour une année de transition le projet de soutien au Pool technique tout en procédant à certains ajustements dans les tâches, dès 2018, sur la base de la note validée par le GEC.

11. Dans les observations la BAD a indiqué que le point 3 de la note tel que formulé exclurait de la Troïka les non contributeurs au panier du PT, ce qui serait dommageable. Le PNUD a attiré l'attention sur la nécessaire clarification à apporter quant à l'ajustement nécessaire sur les tâches du pool technique qui ne relèvent pas d'un processus simple. Le PT a souhaité pour sa part comprendre les attentes notamment sur son rôle vis-à-vis des groupes thématiques pour la période de transition. Le groupe ad hoc a rappelé son ouverture à tous les PTF qui souhaitent l'intégrer. Les préoccupations soulevées pourraient être discutées lors de sa prochaine réunion prévue pour fin novembre, puis revenir au GEC en cas de besoin.

Conclusion/point de décision : (i) Il est demandé au PNUD de formaliser la prolongation pour l'année 2018 du projet qui porte le PT pour assurer la continuité ; (ii)Le format actuel de l'équipe du pool technique sera maintenu en 2018 ;(iii) les amendements nécessaires à l'évolution des tâches du PT dès le début de 2018 seront introduits dans le document de projet ; (iv) ces amendements devront correspondre aux propositions de la note validée par le présent GEC ;(v) le groupe de travail ad hoc est invité à prendre contact dès que possible avec le PNUD pour la préparation des amendements ; (vi) Les PTF concernés formaliseront avec le PNUD les protocoles nécessaires pour l'utilisation de leurs contributions en 2018 ;

(vii) le processus de concertation sur l'évolution statutaire et institutionnelle du PT devra être conduit et achevé au premier semestre 2018 de façon à permettre l'effectivité des réformes courant second semestre, voire au début 2019 ;

III. Humanitaire vs Développement (Coord. France-Minusma CRZPC) (25 min):

- ✓ *Rappel du contexte du travail de la CRZPC sur le Nexus*
- ✓ *Prochaine d'étape : Mars 2018*

12. En introduction aux trois interventions de binômes GT-Clusters, la co-coordination de la CRZPC a souligné que le travail sur les liens humanitaire-développement est un processus. Elle a aussi proposé que le sujet soit inscrit dans l'agenda de la retraite 2018 des PTF.
13. Les propositions, présentées en séance, des quatre binômes (Sécurité alimentaire, Eau, Education, Santé) seront approfondies et affinées sous l'égide de la CRZPC pour être prêtes au mois de mars 2018.
14. ECHO propose que les recommandations formulées soient maintenant déclinées en programmes et à temps pour alimenter la programmation des PTF.
15. Le FONGIM a exprimé le souhait de passer rapidement de la théorie à la pratique, avec une meilleure implication des plateformes de la société civile malienne.
16. Dans le cadre des observations formulées le besoin a été exprimé de régionaliser la prise en compte du lien humanitaire-développement et d'aller pour la prochaine étape à un niveau plus élevé de détails dans les recommandations.
17. Une conférence est prévue prochainement à Paris sur le lien humanitaire-développement. La Belgique y fera une présentation sur le Mali comme cas d'étude. L'UNICEF a indiqué que cette conférence est une opportunité pour les PTF du Mali d'intervenir au-delà de l'aspect technique sur la dimension politique du nexus dans le contexte malien.
18. Les PB ont annoncé l'utilisation très prochaine de la géolocalisation pour l'amélioration de la planification à travers la localisation de la biomasse dans le cadre de ses projets sur l'élevage dans le nord.
19. OCHA a indiqué avoir en cours l'élaboration d'une cartographie sur les données humanitaires et de développement.
20. L'Allemagne partagera prochainement la note (à intégrer dans la note d'orientation du programme de travail 2018 des PTF) sur la mise en place de la base unifiée de l'aide au Mali.

21. **Conclusion/point de décision : la cartographie doit rendre compte de tout ce qui se fait dans les secteurs en s'efforçant de distinguer les données humanitaires et de développement ; (ii) les préoccupations de méthode et d'opérationnalisation des recommandations sur le lien humanitaire-développement doivent être insérées dans la note d'orientation du programme de travail annuel PTA 2018 des PTF.**

IV. Divers (20 min)

- ✓ *Partage d'expérience : interventions dans les « secteurs » de la formation professionnelle, hydraulique et gouvernance (JICA)*
- 22. La JICA, en raison de la contrainte sécuritaire de ne pouvoir aller sur le terrain en dehors de Bamako, a exprimé le besoin de travailler en complémentarité avec d'autres PTF dans le cadre de ses projets, focalisés sur la formation/renforcement des capacités, l'hydraulique et la bonne gouvernance. Une étude est en cours sur le sujet. La JICA approchera les groupes thématiques sectoriels pour des échanges approfondis.

- ✓ *Processus de rotation au sein de la Troïka Elargie (CdF PTF)*
- 23. Le CdF a indiqué que la Troïka élargie a reçu la candidature de la BAD comme seule manifestation d'intérêt pour y remplacer le Canada.
- 24. La Banque Mondiale a indiqué également son intérêt en séance et a indiqué qu'une concertation avec la BAD aurait lieu sur le sujet.
- 25. La Troïka élargie a ajouté que ces candidatures n'empêchent pas d'autres manifestations d'intérêt pour les PTF qui le souhaitent.

- ✓ *ODJ de la RM du GEC de Décembre 2017 : Bilan du Programme de Travail 2017 (CdF PTF 2017), Proposition de note d'orientation du programme de travail 2018 du GEC et du calendrier indicatif 2018 (CdF PTF 2018)*
- 26. Les PB ont indiqué être en cours d'élaboration de la note d'orientation du PTA 2018 du collectif des PTF. Ils ont invité les PTF à faire parvenir leurs propositions d'ici le 28 novembre. L'atelier SCAP du 15 novembre sera également une occasion d'enrichir la note. Les points de priorité envisagés sont, entre autres : le fonctionnement du GEC ainsi que les mécanismes du dialogue politique avec la perspective d'un processus plus léger et d'un recalibrage du fonctionnement des GT, la programmation conjointe ; la prévisibilité et la transparence de l'aide à travers le CRMT à un moment plus utile pour le processus budgétaire de l'Etat ; la question de la base de données de gestion unifiée de l'aide et la géolocalisation des données.

- ✓ *Rencontre CdF PTF 2018 – MEF*
- 27. Les Pays-Bas ont rencontré très récemment le MEF pour préparer leur année de CdF en 2018. Des préoccupations spécifiques exprimées par le MEF seront considérées dans la Note d'orientation : par exemple, rendre plus interactive la RBC (RBC à tenir idéalement dans la seconde moitié de juillet), rationaliser la matrice des déclencheurs et améliorer le dialogue entre le MEF et le GT EcoFi.

- 28. *Fonds d'aide aux victimes suite aux destructions des bâtiments à caractère historique et religieux relevant de la Cour Pénale Internationale (CPI) :*
Point d'information sur cette rencontre entre une délégation de la CPI et certains PTF au sujet de l'abondement de ce fonds (CR diffusé aux PTF).

- 29. *Suites de la Table ronde sur le recensement général de la population et de l'habitat :*

l'UNFPA a invité les PTF (i) à contribuer pour les 25% restant du financement à mobiliser pour le projet; et (ii) à motiver leurs collègues à participer à la réunion du SGT Statistique prévue pour le 15 novembre sur le sujet.

30. Vols humanitaires :

le PAM a sollicité les contributions financières des PTF pour leur poursuite. Ces opérations, dont les principaux bénéficiaires sont les humanitaires, se terminent normalement fin décembre. Une présentation est prévue sur la question le lundi à 15H au PAM.

31. Retour des réfugiés :

Le HCR coordonnera à la demande du GdM une rencontre de haut niveau sur leur retour pour évaluer la situation et adopter une position. Le HCR rencontrera le PM sur la question le 15 décembre et partagera avant avec la Troïka élargie la note en cours d'élaboration sur la situation qui devient un enjeu majeur.

34. Suspension de l'application de la loi sur l'enrichissement illicite (ALL) :

L'une des conséquences directes de cette mesure est la suspension des activités de l'Office Central de Lutte contre la corruption: (i) inviter le GT JLCC de se réunir dès que possible afin de faire le point sur le dispositif existant en matière de lutte contre la corruption d'une part et d'autre part de dégager une position par rapport à la mesure de suspension; (ii) solliciter ensuite le GdM pour une meilleure compréhension de cette mesure, avec la possibilité de faire cela lors de la prochaine PM-TE ; (iii) besoin de faire converger les efforts sur les suites à donner aux rapports du BVG ; (iv) questionnement sur la réversibilité des décisions prises par GdM .

35. En terminant, le CdF encourage les PTF à prendre part activement à l'atelier d'échanges sur la SCAP du 15 novembre.

Date de la prochaine réunion mensuelle : 13 décembre 2017

Liste de présence

1. Alain Holleville (DUE)	19. Marianne Kress (Danemark)
2. Geza Strammer (DUE)	20. Flavio Signore (Italie)
3. Yves Gueymard (DUE)	21. Stephanie Guha (Suisse)
4. Louis Verret (Canada)	22. Abdoulaye Konaté (BAD)
5. Françoise Gianviti (France)	23. Mamadou Aliou Barry (JICA)
6. Philippe Lafosse (France)	24. Takako Kano (JICA)
7. Jolke Oppewal (Pays – Bas)	25. Yoshio Fukai (JICA)
8. Loubna Benhayoune (MINUSMA)	26. Robert Schmidt (USAID)
9. Florian Delaunay (MINUSMA)	27. Lucia Elmi (UNICEF)
10. Jan Henrik Meise (ALL)	28. Josiane Yaguibou (UNFPA)
11. Soukeyna Kane (BM)	29. Ute Kollies (UN OCHA)
12. Olivier Beguy (BM)	30. Théodore Yao (OMS)
13. Aboubacar Koulibaly (PNUD)	31. Frédéric Ceuppens (Belgique)
14. Becaye Diarra (PNUD)	32. Silvia Caruso (PAM)

15. Hitomi Ishida (Japon)	33. Juan Ovejero (AECID)
16. Pascal Collange (AFD)	34. Bakary Doumbia (OIM)
17. Bruno Telemans (FAO)	35. Pierre Nebié (Pool Technique)
18. Angèle Djohossou (UNHCR)	36. Monzon Traoré (Pool Technique)
	37. Fatou Camara (Pool Technique)